ISOLATION DES COMBLES PERDUS DANS LES BÂTIMENTS EXISTANTS

Isolation avec des anas de lin (isolant biosourcé)

DESCRIPTION DU PROJET

BIBLIOTHÈQUE

LEDERZEELE

ERP R 5ème catégorie

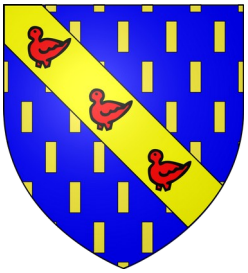

OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE POUR L'ISOLATION DES COMBLES PERDUS

Résistance thermique minimale

R = 4,8 m².K/W

SITUATION DU PROJET

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Maître d'ouvrage :
Commune de Lederzeele

Maître d'œuvre :
Yser Houck

Surface utile :
84 m²

Choix de l'isolant :
Anas de Lin – Filière Locale

Epaisseur de l'isolant :
24 cm

Quantité d'anas mobilisée :
3 500 kg | 20 m³

AVANT – APRES LES TRAVAUX

Références réglementaires

- Arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants

LES BONS GESTES DE MISES EN OEUVRE

Un arrêtoir rigide doit empêche les anas de tomber en cas d'ouverture de la porte. La porte doit être isolée pour éviter un point froid. Un joint d'étanchéité à l'air autour de la porte doit être installé.

La hauteur de l'arrêtoir doit être supérieure d'au moins 5 cm à l'épaisseur d'isolant posée.

L'isolant ne doit pas tomber à la jonction mur/plancher.

La membrane installée fait rôle d'étanchéité « matière ».

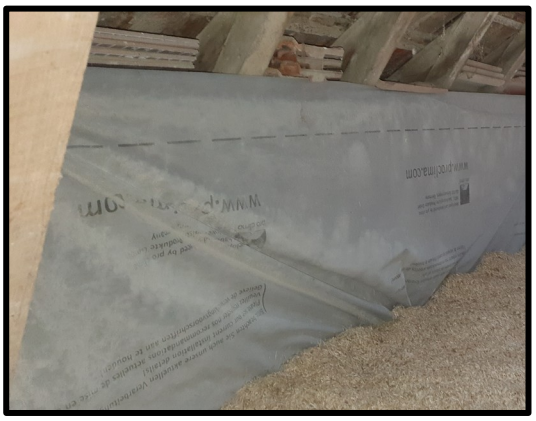

LES CLES DE LA REUSSITE DU CHANTIER

- ✓ Des agents communaux avertis des bonnes pratiques de mise en œuvre.
- ✓ Le bon respect des DTU.
- ✓ De bonnes connaissances du bâti ancien.
- ✓ La communication entre les acteurs du projet.

Références réglementaires

- NF DTU 45.11 :
  Isolation thermique de combles par soufflage d'isolant en vrac
- NF DTU 24.1 :
  Travaux de fumisterie - systèmes d'évacuation des produits de combustion desservant un ou des appareil

Adresses utiles

ECOBATingénierie -
5 rue de Queux de Saint Hilaire
59190 HAZEBROUCK
Site : www.ECOBATing.com
Téléphone : 07 67 19 73 43 -

Yser Houck, 13 rue de l'Ancienne Gare
59470 Volckerinckove
Mail : yser.houck@orange.fr
Téléphone : 06 87 53 80 99